

Hématurie microscopique asymptomatique →

(ordonnance collective E-8-2)

1 SMU avec érythrocytes > 2/champ avec au moins 1 des 4 premiers risques

- Haut risque : > 40 ans
- Exposition professionnelle
- Tabagisme
- Radiothérapie antérieure du petit bassin
- Abus d'analgésiques et/ou de laxatifs

Contrôle du sommaire d'urines 2 semaines plus tard si critères d'exclusion suivants : T° > 38.5 °C, virémie, bactériémie, menstruation, exercice violent, trauma, bactériurie (infection urinaire).
Consultation en néphrologie si critères d'exclusion suivants : protéinurie > 1 g/24 heures, cylindres hématiques, érythrocytes dysmorphiques (causes sévères).

